

NEGOCIATION CASINO RESTAURATION

Le 6 mars la direction nous conviait à une rencontre avec comme ordre du jour :

« Projet d'accord en vu d'adapter le statut collectif du personnel dans le cadre de la modification de la structure des Cafétérias Casino Restauration. »

Lors de cette rencontre la direction nous a fait part du projet, qui n'apportera pas de changement pour les salariés et qui nécessitera une adaptation de certains accords.

Nous ne sommes pas opposés au principe qui pour Casino Restauration va permettre de récupérer les aides HCR de 180 euros par mois et pour les 30 premiers salariés de l'entreprise, aides perdues depuis janvier 2008.

La CFDT a rappelé que ces aides étaient des aides publiques, c'est-à-dire payées avec nos impôts et qu'il était légitime de notre part d'en demander une partie pour les salariés de l'entreprise.

Les organisations syndicales sur ce point ont abouti au même consensus et l'ont exprimé fortement.

La direction de son côté a rappelé que ces aides étaient au départ destinées à atténuer la suppression du SMIC hôtelier, qui était hors de question au regard de la situation de la société d'une quelconque reversions aux salariés.

Il nous sera présenté un projet lors de la rencontre du 13 mars 2009

Pour la CFDT, il est hors de question de valider un tel projet sans contrepartie pour les salariés.

Pour faire suite à ces rencontres, nous aurons également à nous positionner sur la mise en place de l'UES (Unité Economique et Sociale) Casino Restauration.

Affaire à suivre.../...

La CFDT c'est Faire

